[EN-TÊTE DE LA PREMIÈRE NATION]

Commission de la fiscalité des premières nations [date]

345, Chief Alex Thomas Way, bureau 321

Kamloops (C.-B.) V2H 1H1

**Objet : Transmission des renseignements exigés par l’article 8 de la LGFPN**

Le Conseil de la \_\_\_\_\_\_\_\_\_ (le « Conseil ») a édicté la *Loi sur la représentation des intérêts des contribuables auprès du Conseil de la Première Nation [insérer le nom] (20\_\_)* le [indiquer la date] (la « Loi »). Je confirme que la Loi a été adoptée conformément aux exigences de la *Loi sur la gestion financière des premières nations* (la « LGFPN ») et je fournis les confirmations et renseignements suivants :

1. **Préavis**

Au moins 30 jours avant d’édicter la Loi, le Conseil a :

* 1. Publié dans la *Gazette des premières nations* un préavis contenant les renseignements exigés par le paragraphe 6(3) de la LGFPN. Le préavis a été publié le [indiquer la date].
  2. Affiché un préavis contenant les renseignements exigés par le paragraphe 6(3) de la LGFPN dans un lieu public sur les terres de réserve de la Première Nation. Le préavis a été affiché dans [indiquer le lieu] le [indiquer la date].
  3. Transmis à la Commission un préavis contenant les renseignements exigés par le paragraphe 6(3) de la LGFPN. Le préavis a été transmis par [courrier/voie électronique] le [indiquer la date].

Une copie du préavis au titre de l’article 6 qui a été donné est annexée à la présente lettre.

Le délai de préavis indiqué dans le préavis au titre de l’article 6 était d’au moins 30 jours et a pris fin le \_\_\_\_\_\_\_\_\_ 20\_\_.

1. **Consultations et observations écrites**

a) [*Note à la Première Nation : Supprimer si sans objet*] Le Conseil a tenu les consultations suivantes au sujet de la Loi : [donner une description des consultations et indiquer les personnes ou les groupes consultés et les dates des consultations, le cas échéant].

b) Le Conseil a reçu [indiquer le nombre] observations écrites concernant la Loi. Il a pris en compte toutes les observations écrites lors de sa réunion du [indiquer la date].

c) Le Conseil a, conformément à l’article 7 de la LGFPN, fourni une copie de la Loi aux personnes qui lui ont présenté des observations écrites au titre de l’alinéa 6(3)c) de la LGFPN et il a invité ces dernières à présenter toute autre observation par écrit à la Commission dans les 30 jours suivant la date de la réception de l’avis. L’avis était daté du \_\_\_\_\_\_\_\_\_ 20\_\_ et a été envoyé aux personnes suivantes : [insérer le nom de chaque destinataire ou annexer une liste des noms].

Une copie de l’avis envoyé est annexée à la présente lettre.

1. **Preuve de l’édiction de la Loi**

Je joins une copie de la Loi, dont l’original est signé et daté par un quorum du Conseil, comme preuve que la Loi a été édictée en bonne et due forme par le Conseil.

J’atteste [ou je jure] que j’ai été dûment autorisé(e) par le Conseil à confirmer les questions dont fait état la présente lettre et que les renseignements fournis ci-dessus sont complets et véridiques.

Fait le \_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_ 20\_\_.

\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_

Signature

Nom et titre :